



Adhésion pour la saison 2018/2019

Les permanences de signatures des licences sont prévues :

- ✓ le vendredi 8 juin de 18h30 à 20h00 à la salle du stade de la Renaudière.
- ✓ Le samedi 9 juin de 10h30 à 12h30 au foyer du foot de Villedieu.
- ✓ le vendredi 15 juin de 18h30 à 20h00 au foyer du foot de Villedieu.
- ✓ le samedi 23 juin de 10h30 à 12h00 à la salle du stade de la Renaudière.

Tous les nouveaux licenciés devront joindre 1 photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille et une photo d'identité.

Le FCVR accepte le règlement par chèque, par chèque vacance ANCV, par le « Pass Sport » et par coupon sport ANCV et n'oubliez pas !!! Le mois de « Mai » c'est bon de réduction sur vos licences chez notre partenaire Intermarché.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Martial PLUMEJAULT au 06 60 68 85 08

| Catégorie | né entre le | et le | prix licence |
|---------------------------|-------------|------------|--------------|
| U7 | 01/01/2012 | 31/12/2012 | 55 Euros |
| U8+U9 | 01/01/2010 | 31/12/2011 | 65 Euros |
| U10 + U11 | 01/01/2009 | 31/12/2009 | 70 Euros |
| U12 + U13 | 01/01/2006 | 31/12/2007 | 70 Euros |
| U14 + U15 | 01/01/2004 | 31/12/2005 | 85 Euros |
| U16 + U17 | 01/01/2002 | 31/12/2003 | 85 Euros |
| U18 + U19 | 01/01/2000 | 31/12/2001 | 90 Euros |
| U20 + Seniors et Vétérans | avant le | 31/12/1999 | 90 Euros |

Pour cette nouvelle Saison le prix de la licence comprend une paire de chaussettes aux couleurs du club.

Lors de ces permanences, nous vous proposerons également **l'essayage de short, ainsi que des Survêtements du club (nouvelle collection Adidas)** à régler à la commande. **Le chèque sera retiré lors de la livraison.**

Pour toutes catégories : de U7 à Seniors, un chèque de caution de « 60€ » vous sera demandé à la signature de la licence afin de garantir votre planning voiture ou buvette + autres pour les U19 et Seniors lors des matchs ou plateaux du week-end. Il vous sera bien entendu rendu en fin saison si vous avez respecté votre planning.

Attention: toute signature enregistrée après le 01 juillet sera majorée de 20 Euros.

Vendredi 31 août 2018 : Assemblée Générale du FCVR
Le lieu et l'horaire vous seront communiqués ultérieurement.